

# La lettre de cyclopède

12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUÇON  
tél. 04 70 05 14 13 et 04 70 05 44 36

Numéro 55 – janvier 2012

courriel : cyclope@orange.fr

## Quel avenir pour Cyclopède ?

**T**oute association se doit de s'interroger sur son existence même...les buts poursuivis par les fondateurs ont-ils été atteints ? D'autres objectifs se sont-ils fait jour ? L'association a-t-elle toujours sa raison d'être ? Son champ d'action demeure-t-il pertinent ? Ses modes d'action, d'intervention, de fonctionnement sont-ils encore adaptés ?

L'équipe de Cyclopède ne manque pas de s'engager sur ces terrains...mais c'est bien sûr aux Assemblées générales annuelles de trancher...et jusqu'à présent, celles de Cyclopède ont toujours validé nos « revendic-Actions ».....

Et pourtant l'observation de ce qui se réalise ailleurs, dans des villes équivalentes, dans des départements, des régions ou des pays voisins, nous interpelle...

Longtemps nous avons eu le sentiment que quelques idées qui nous semblaient de bon sens, cheminaient dans les esprits de nos interlocuteurs : le tout voiture n'est pas éternel, pour des raisons énergétiques, économiques, climatiques, de santé publique, etc.... aménageons nos espaces en tenant (un peu !) compte de ces évolutions et redonnons aux piétons, aux cyclistes, aux transports collectifs, aux modes de déplacements dits « doux » une place accrue...idées simples donc que nous arrivions à faire partager par nos élus et qui se mettaient en œuvre peu à peu, certes trop lentement à notre goût, au gré d'enveloppes financières que nous rêvions plus importantes, mais....

Notre région montluçonnaise hélas cultive le paradoxe...et là où Tronget, Commentry, Moulins, Bourges ou Clermont arrivent à trouver quelques euros pour aller dans le sens de l'histoire, Montluçon stagne...Pourtant sa Communauté d'Agglo a voté à l'unanimité en 2006 un schéma global de déplacements incluant clairement les déplacements « doux »...mais ni la ville ni l'agglo n'ont brillé depuis cette adoption pour faire entrer les décisions dans la réalité locale...et nous attendons depuis le 22.mars.2010 (dernière rencontre avec notre correspondant élu municipal à notre demande) l'invitation annoncée aux « réunions de travail prévues sur les projets à court terme », ou l'invitation à « visiter la ville avec élus et techniciens pour étudier les questions de continuité » des voies existantes...puisque nous avons posé ce problème !

Aussi avons-nous demandé à un groupe d'étudiants de l'IUT d'Allier (département Gestion Logistique et Transports) de se pencher sur ce dernier thème en partant du plan global de 2006 et ils nous communiqueront le fruit de leur travail au printemps 2012...

Alors, en cette année électorale marquée quelle que soit l'issue des scrutins, par quelques dossiers majeurs –environnement, énergies, climat, santé– espérons que les quelques idées que Cyclopède porte depuis sa création, rentrent suffisamment dans les têtes des décideurs de terrain pour qu'elles deviennent réalité...à Montluçon aussi...

Le Président

Michel CIBIEN

**dimanche 5 février 2012**

**C'EST LA JOURNÉE DE CYCLOPÈDE !**  
**salle C 26, espace Boris Vian, rue des Faucheroux**

**A partir de 10 heures : Assemblée générale de l'association**

**11heures 30 : pot de l'amitié**

**A midi, pour ceux qui le souhaitent on pourra prendre ensemble un casse-croûte tiré du sac.**

**A 14 heures : balade à pied**

**A partir de 16 heures : goûter, pâtisseries (**appel aux talents et bonnes volontés des adhérents !**), boissons, vin chaud ...**

*On peut simplement passer faire un tour à toute heure, si on a 10 minutes, pour se dire bonjour, se souhaiter la bonne année... et reprendre sa carte 2012 !*

On vous la souhaite douce et heureuse...

 Le Montet... Tronget ///

## Douce liaison pour promenade heureuse



**D**epuis longtemps, le projet était dans les cartons. Il est désormais devenu réalité. Les piétons et les cyclistes peuvent rallier Le Montet et Tronget par une voie qui leur est réservée. Cette « liaison douce » s'intègre parfaitement dans le paysage puisqu'elle suit un terrain naturel, en contrebas de la route. Également accessible aux personnes à mobilité réduite, elle a été réalisée grâce à un partenariat entre la commune de Tronget (50 000 €) et le Conseil général (60 000 €). Au mois de novembre, des plantations d'arbres compléteront cet aménagement. 🌳

*Lu dans Reflets d'Allier : une initiative comme on aimerait en voir fleurir beaucoup d'autres en 2012 dans notre beau département (... et plus particulièrement du côté de Montluçon !)  
. Si nos élus ont besoin d'idées dans ce domaine, nous pouvons leur en donner...*



## un pedibus... qui « marche »

21 octobre 2011, 8 heures 23, Marignier, Haute-Savoie.

Sous un soleil radieux, arrivée du « bus scolaire » avec une vingtaine d'écoliers. Un bus, oui, mais un bus un peu particulier puisqu'il s'agit d'un « PEDIBUS ».

C'est-à-dire un ramassage scolaire pédestre organisé pour conduire les enfants à l'école le matin et les ramener le soir en suivant un circuit déterminé avec arrêts et horaires bien précis. Les enfants viennent donc à pied en toute sécurité, accompagnés par 2 adultes, un à l'avant et un derrière. Le nombre d'enfants est limité à 20.

HORAIRES		
ÉCOLE DU CENTRE : Les Ouets - Le Vieux Pont La Fruitière - Le Pont Neuf		
TRAJET ORANGE ÉCOLE DU CENTRE		
Nom de l'arrêt	Départ	Arrivée
Les OUETS	8 H 00	17 H 00
Le VIEUX PONT	8 H 06	16 H 52
Rond point FRUITIERE	8 H 10	16 H 48
PONT NEUF	8 H 17	16 H 41
	Arrivée	Départ
Ecole du CENTRE	8 H 23	16 H 35

Trajet avec arrêts et horaires

A Marignier (5300 habitants) les 2 écoles sont « desservies » chacune par 2 lignes de Pedibus mises

en place en 2009 par la Municipalité qui rémunère les accompagnateurs (jeunes retraités, mères de famille). Ceci évite les difficultés rencontrées parfois lorsque l'organisation d'un Pedibus repose sur le bénévolat.

Devant chaque école un grand poteau informatif indique parcours, horaires et l'un des panneaux intitulé « **LES BONS POINTS DU PEDIBUS** » résume les avantages de ce « mode de transport » sain, économique et non polluant



Le panneau du Pedibus devant l'école du Centre

Janine BOUCHERET

# Copenhague, une ville

## « vélo-friendly »,

ou les difficultés que ne connaît pas

Montluçon...

D'après la Fédération Danoise de Cyclisme, 36% des habitants de Copenhague circuleraient à vélo et la municipalité table sur 50% d'ici 2015.

Copenhague serait aujourd'hui dépassée par le nombre croissant de cyclistes avec problèmes de stationnement et aussi d'encombrement des pistes cyclables, pourtant larges de 3 à 4 mètres (1,20 m à 1,50 m en France).

Aux heures de pointe, les cyclistes « se battent » pour s'imposer sur des pistes devenues exigües et bondées et on y verrait des comportements agressifs et imprudents.

Pour autant, les militants favorables au vélo en ville, s'ils reconnaissent les difficultés aux heures de pointe, disent qu'il faut pour autant en encourager le développement, mettant l'accent sur ses aspects positifs, entre autres l'amélioration de la qualité de l'air qui contribue à sauver de nombreuses vies chaque année.

Donc il ne faut pas se tirer une balle dans le pied... ce qui empêche de « pédaler rond » !

Pierre-Antoine NANSE

*D'après un article paru sur le site WEELZ*

## Gare aux cyclistes !

Il m'arrive de prendre ma voiture... et j'ai pu constater de plus en plus de comportements dangereux de certains cyclistes.

En voici quelques exemples :

- Après un arrêt à un feu rouge, je repars quand il passe au vert et stoppe au milieu du carrefour pour ne pas renverser trois cyclistes qui « grillaient » allègrement le feu, rouge pour eux.
- Un autre jour, un grand père aux cheveux blancs, remontant la file de voitures arrêtées au feu rouge, d'abord par la droite, puis par la gauche, traversant la rue pour rouler sur le trottoir en face, franchissant et le feu, et la rue perpendiculaire entre les voitures qui avaient le feu vert. Je l'ai retrouvé un peu plus loin, roulant sur le trottoir, frôlant une dame âgée, alors que la rue était quasiment déserte de voitures.
- Autre jour, autre endroit : ce cycliste faisant du « gymkhana » entre les voitures, roulant un coup sur le trottoir, un coup se rabattant

sur la route au nez des voitures obligées de freiner.

- Combien de fois, piéton marchant tranquillement sur le trottoir, ai-je été frôlé par un cycliste arrivant sans bruit et sans avertissement derrière moi ? La dernière fois, sur le pont Saint-Pierre, alors qu'il avait à sa disposition une des rares bandes cyclables. Trop dangereux ?

Bien sûr, les cyclistes de Cyclopède n'ont pas ce comportement et partagent convivialement et correctement l'espace avec les automobiles et les piétons...

Jacques BOURDUT

## Que c'est agréable une promenade à pied

le long des berges du Cher et du ruisseau Saint-Jean ! Ou plutôt, que ce **serait** agréable ! Car en ce début d'année à peine pluvieux, celle-ci est déconseillée, sauf avec des bottes, pour aller du pont des Isles au parc Saint-Jean en passant par la « promenade Barbara ».

Gadouilleuse à souhait le long de la rue Marcel Paul, l'eau s'accumulant dans la partie piétonne. Et dans le parcours le long du ruisseau, on « tombe » sur un trou qui ne cesse de s'agrandir depuis plus d'un mois, les premiers petits trous étant apparus dès la fin du mois de novembre... en pleine période de sécheresse. Quelles que soient la ou les causes, il devient **urgent** de combler cet effondrement avant que le reste cède au passage d'un promeneur. Et afin que nous puissions profiter, en toute sécurité, de ce cheminement avec l'apparition des beaux jours.

Jacques BOURDUT

## Accroche-vélos en balade

Les travaux du bassin d'orage au voisinage du centre Athanor sont maintenant terminés. Les aménagements de surface sont également réalisés. Le monument dédié à la déclaration universelle des Droits de l'Homme a été réinstallé. Il n'en est pas de même pour les accroche-vélos du parvis d'Athanor.

Espérons que dans un avenir proche, ils réintègrent leur emplacement.

Roland LESPINGAL

# Brettonnie : un rêve d'aménagement piétonnier pour le centre ville

Je ne suis pas urbaniste ni technicien en aménagement de voirie, mais il m'arrive de réfléchir à ce que pourrait être un vrai centre ville quand je passe à pied dans le secteur de Brettonnie.

## La situation actuelle n'est pas satisfaisante

Il faut dire que pour un piéton (ou un cycliste) la circulation est particulièrement malaisée dans cette zone historiquement marquée par la présence des Anglais (Bretons) de la guerre de Cent Ans ( rue Porte-Brettonnie, rue Brettonnie et place Brettonnie)et traversée par le boulevard de Courtais. Et pourtant les commerces y abondent et les chalands aussi, par conséquent. Pour un promeneur ou quelqu'un qui veut y faire ses courses, les obstacles ne manquent pas : la traversée du boulevard de Courtais met déjà la patience à rude épreuve (près d'une minute souvent pour avoir le feu piéton au vert, et même alors il faut s'imposer face aux automobiles qui viennent de la rue Brettonnie), les trottoirs de la rue Brettonnie, déjà exigus, sont occupés par les terrasses de cafés, les étalages extérieurs de certains magasins, et les nombreuses automobiles qui profitent des bordures surbaissées pour y stationner (impunément), obligeant trop souvent les piétons à marcher sur la chaussée au milieu du flot des voitures.



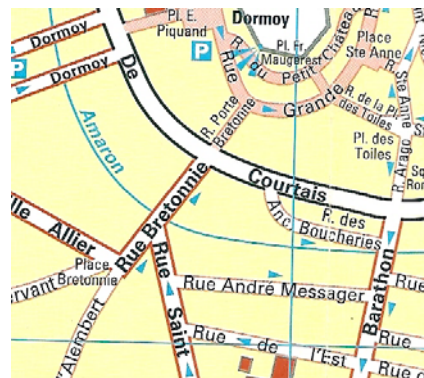
Rue Brettonnie : que reste-t-il pour les piétons ?

Personne n'y gagne. Ni les cafés dont les terrasses sont envahies par le bruit des moteurs et les gaz d'échappement, ni le fleuriste qui n'a pas assez de place pour un véritable étalage extérieur, ni même les automobilistes souvent bloqués par les véhicules en stationnement débordant sur la chaussée. Et, à ma connaissance, il est difficile de faire ses achats sans

quitter le volant de sa voiture (à part dans certains Mac Do !).

## Repenser la circulation dans ce secteur

Il y aurait matière à une réflexion approfondie et ouverte sur l'aménagement de cette zone pour en faire un lieu de vie attractif et agréable. Les aménagements qui datent de la fin des années 90 et qui conservaient en gros des schémas anciens d'avant le développement de la circulation automobile des années 60, ne correspondent plus aux exigences environnementales d'un urbanisme d'aujourd'hui. Nous avions il y a quelques années, à une époque où le Maire était encore à l'écoute de notre association, proposé une réflexion dans ce sens et émis l'hypothèse de l'extension de la zone piétonne, ou tout au moins de la création d'une zone semi-piétonne dans le secteur de Brettonnie. L'idée est loin d'être utopique.



Rétablir l'axe rue Brettonnie – rue Porte-Brettonnie

Imaginons la rue Brettonnie avec une seule voie de circulation (au lieu de deux actuellement), des trottoirs par conséquent plus larges permettant la coexistence de terrasses de cafés, d'étals extérieurs et de la circulation de piétons et de poussettes. Le tout séparé de la chaussée par des plots de type de ceux utilisés rue Porte-Saint-Pierre (voir photo ci-contre) pour assurer la protection des piétons.

Imaginons une circulation piétonne entre la place Brettonnie et la Vieille Ville, avec une continuité entre la rue Brettonnie et la rue Porte-Brettonnie, cassant le flux automobile du Boulevard, où de toute façon, tout le monde s'accorde à le dire, les automobiles vont trop vite, en installant dans le carrefour un aménagement de type zone 30.



*Un aménagement réussi rue Porte Saint-Pierre*

Imaginons enfin que pour délester la circulation automobile sur le boulevard de Courtais, déjà trop dense à certaines heures et éviter les encombrements, on crée un « itinéraire-bis » pour traverser la ville en utilisant une voirie relativement peu fréquentée : rue des Grands prés, rue d'Alembert, rue Achille Allier, Avenue Jules Ferry... Ce qui ne préjuge pas de l'intérêt d'une réflexion sur un contournement plus large de Montluçon dans un avenir plus éloigné.

**Nous pourrions alors avoir un vrai centre ville à la fois commerçant, actif et convivial.**

A ce propos, je persiste à regretter que le Boulevard de Courtais n'ait pas été mis à sens unique comme cela avait été envisagé à la fin des années 90, ce qui aurait permis de faire des trottoirs plus larges et des aménagements cyclables, **sans nuire à l'activité commerciale**, au contraire ! On peut se référer par exemple à la rue Moyenne à Bourges, en plein centre ville et d'une importance comparable à notre Boulevard, qui est à un seul sens de circulation automobile et qui concentre une partie essentielle du commerce de centre ville, avec de grandes enseignes, de grandes terrasses et une fréquentation remarquable.

Ces réflexions, bien sûr n'engagent que moi et, dans le contexte actuel, ont peu de chances de rencontrer un écho auprès de nos élus. Mais qu'il me soit permis de rêver un moment et de lancer des idées qui ne me semblent pas contraires à la vocation de Cyclopède.

Jean-François BIDAULT



*A découper et à retourner à Cyclopède,  
12, rue de la Fontaine 03100 MONTLUCON*

### **Y avez-vous pensé ?**

Régler sa carte en début d'année, c'est

- Faciliter le travail de secrétariat et de trésorerie
- Savoir où on en est et être sûr d'être à jour de sa cotisation

## (ré-)adhésion 2012

Adhésion individuelle : 5 €

Adhésion familiale (2 adultes et 2 enfants): 10 €

Nom : .....

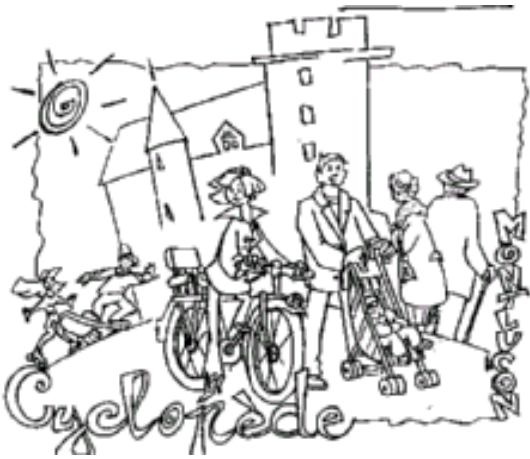
Prénom(s):.....

Adresse :

.....  
.....

(éventuellement) adresse électronique :.....

chèque à l'ordre de Cyclopède



## INVITATION

Vous êtes prié(e) d'assister à l'**assemblée générale** annuelle de notre association qui aura lieu

**dimanche 5 février 2012**

*A 10 heures, salle C 26, espace Boris Vian, rue des  
Faucheroux*

### Ordre du jour :

- Présentation du rapport d'activité et du rapport financier et vote.
- Débat sur l'activité de l'association, les résultats obtenus et restant à obtenir (bilan des réalisations) et les projets
- Election du Conseil d'administration (les personnes qui souhaiteraient être candidats à cette instance de l'association et qui ne pourraient assister à l'AG sont priés de se faire connaître très rapidement. Même chose pour les membres actuels qui ne souhaiteraient pas se représenter).
- Questions diverses

La réunion se clôturera par un pot amical.

Cordialement

Le Président

Michel CIBIEN

RAPPEL : selon les statuts, la participation aux différents votes implique d'être à jour de la cotisation 2010. Vous pourrez le faire au début de l'AG.